

Postface



Les communes et l'intercommunalité, avenir de notre territoire...

A partir d'une simple idée émanant de l'Association des anciens maires de la Manche de réaliser un recueil contenant une photographie de la mairie et de l'église de chaque commune, est né sous l'impulsion des Editions Eurocibles, un ouvrage de référence, unique en son genre, par son volume et la richesse de son contenu.

Aujourd'hui le dictionnaire des 601 communes de la Manche rassemble de nombreuses et intéressantes informations sur chacune des communes actuelles, mais aussi sur les 46 localités qui ont fusionné ou qui ont fait l'objet d'une procédure d'association depuis les années 1960.

Quatre années auront été nécessaire à René Gautier et à son équipe de cinquante-quatre correspondants locaux pour mener à bien et à son terme ce travail titanesque. Cela peut paraître beaucoup de temps et pourtant c'est si peu, comparé aux recherches conduites au travers des siècles de l'histoire de ces communes, leur évolution, leurs réalisations, leurs perspectives.

C'est un honneur pour l'Etat que d'être associé à cet ouvrage tant les liens qu'il a tissé depuis des décennies avec les communes sont étroits. Les maires – faut-il le rappeler – exercent nombre de prérogatives en qualité d'agent de l'Etat.

Dresser la liste des maires de chaque commune depuis février 1790 n'est pas dû au hasard, car cette période correspond à la mise en place des premiers maires élus. C'est aussi un juste hommage rendu aux maires qui se sont succédés pour administrer ces communes, assumant des responsabilités devenues au fur et à mesure de plus en plus complexes, et dont je salue l'engagement sans faille.

Au fil du temps, le système d'administration des communes a évolué.

Si les communes restent la collectivité de proximité à laquelle les Français sont attachés, les élus se sont organisés en intercommunalités pour être en capacité de mener des projets structurants. L'Etat, dont le rôle a aussi évolué, encourage fortement ce mouvement et l'accompagne avec un seul objectif : l'avenir de notre territoire dans un cadre de vie harmonieux pour les Manchois.

Danièle POLVÉ-MONTMASSON,
Préfète de la Manche

